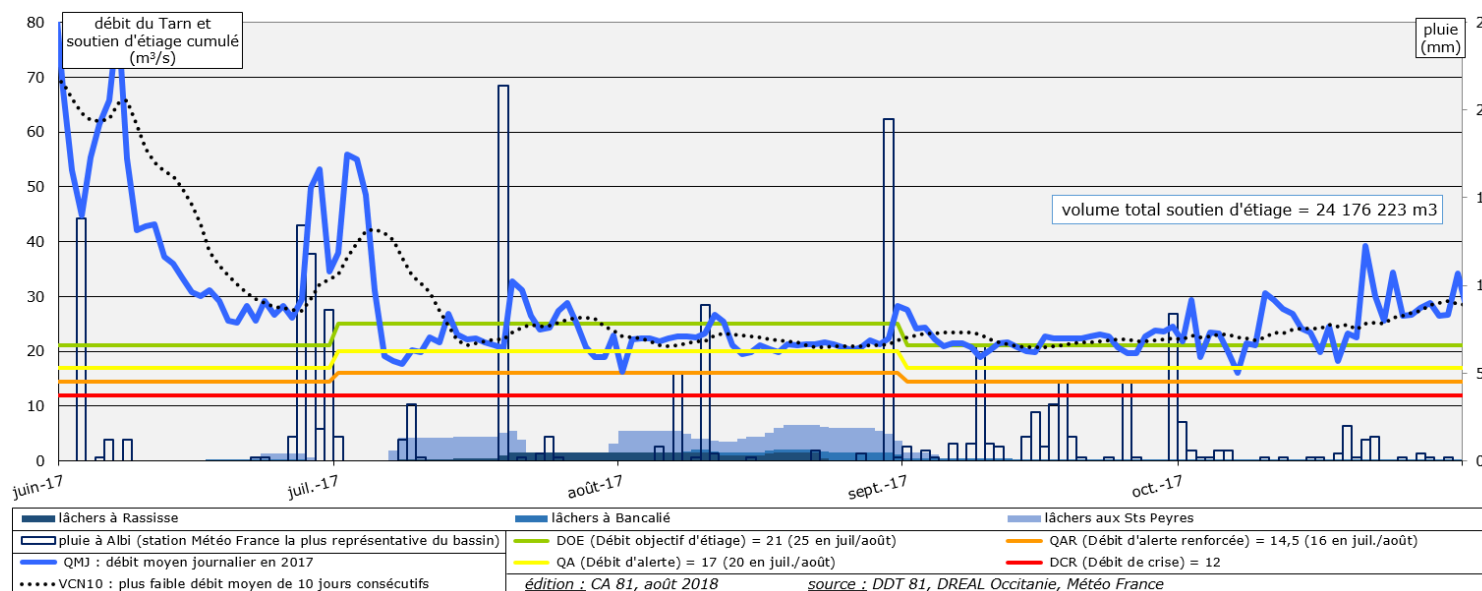


Débit durant l'été 2017 : le Tarn à Villemur



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal¹ suivant entre les préleveurs irrigants à l'échelle du bassin du Tarn :

cours d'eau et nappes connectées	59,81 hm ³
nappes déconnectées	3,44 hm ³
plans d'eau	23,35 hm ³

pour la période d'été allant du 1^{er} juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consulté dans leur ensemble.

¹ Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Un point sur les prélèvements en période d'été

	En cours d'eau et nappes connectées	En nappes déconnectées
nb de préleveurs irrigants potentiels	648	133
surface potentiellement irriguée (ha)	22 020	1 596
débit autorisé cumulé (m ³ /h)	74 087	4 226
volume autorisé (m ³)	54 302 539	2 961 605
volume prélevé (m ³)	32 651 923	1 149 455

Plans d'eau : 660 plans d'eau à usage agricole sont recensés.

Volume de réserve : afin d'intégrer des demandes qui pourraient intervenir en cours de campagne d'irrigation, ou d'éventuels nouveaux irrigants, un volume de réserve a été acté sur chacun des périmètres élémentaires.

Les faits marquants

L'été 2017 a été marqué par un déficit hydrique atypique de l'amont à l'aval du bassin Tarn. En effet, il a été inhabituellement élevé dans la partie amont (dans département de l'Aveyron), et plus modéré sur la partie médiane et aval, voire faible dans le secteur de Montauban, où les épisodes orageux ont engendré des cumuls de pluie plus importants que dans la partie tarnaise.

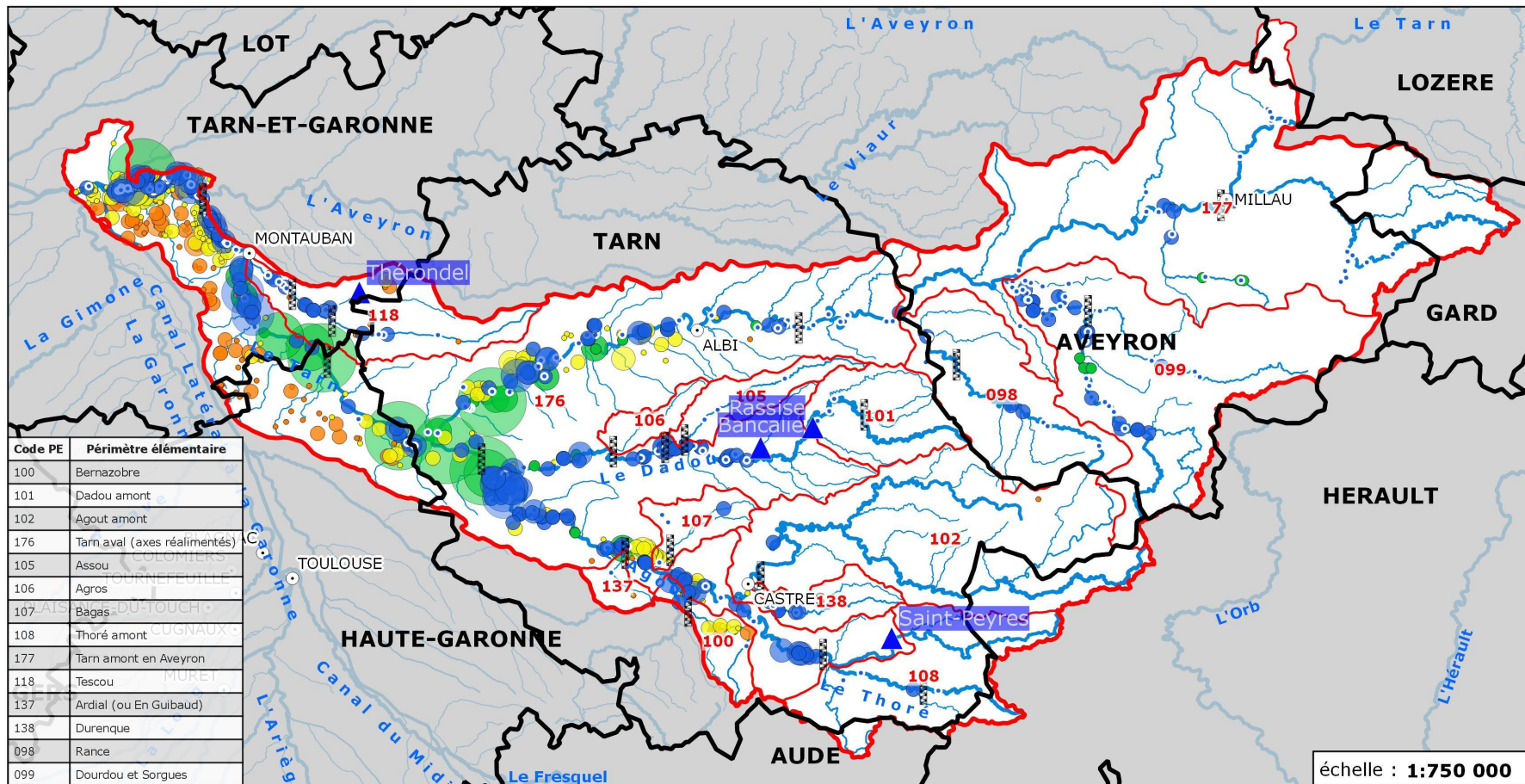
Des restrictions de pompage ont été prises sur les petits bassins versants non réalimentés, plus tard qu'une année normale.

À noter que 33 préleveurs irrigants sont des structures collectives (ASA, CUMA, syndicats intercommunaux) ; elles représentent à elles seules la moitié du volume d'eau prélevé.



Les lâchers des grands barrages pour le soutien d'été

Le soutien d'été, débuté dès la mi-juin, a été 30 % plus conséquent qu'en 2016. Au final, ce sont plus de 24 millions de mètres cubes qui ont été déstockés des 3 principaux grands barrages en 2017 (hors débit réservé).



échelle : 1:750 000

Organisme unique du sous-bassin Tarn :

localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2017

édition : CA81, août 2018
 source : OU Tarn, DREAL Occitanie

- Légende**
- ▭ limites départementales
 - ▭ périmètres élémentaires
 - territoire hors OU Tarn
 - cours d'eau principaux
 - communes principales
 - ▲ barrages de soutien d'étiage
 - stations débitométriques

- Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2017 :**
 (volumes exprimés en m³)
- | en cours d'eau | en nappes connectées | en nappes déconnectées | prélèvements collectif (ASA, SI, CUMA, etc.) |
|-------------------|----------------------|------------------------|--|
| ● 1 - 10000 | ● 1 - 10000 | ● 1 - 10000 | ● 1 - 200000 |
| ● 10000 - 50000 | ● 10000 - 50000 | ● 10000 - 50000 | ● 200000 - 600000 |
| ● 50000 - 125000 | ● 50000 - 127960 | ● 50000 - 70840 | ● 600000 - 1200000 |
| ● 125000 - 200000 | | | ● 1200000 - 3730157 |
| ● 200000 - 299727 | | | |

Organisme Unique du sous-bassin Tarn

96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex
 Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09

<https://tarn.chambre-agriculture.fr> – outarn@tarn.chambagri.fr



Ce bilan a été réalisé en août 2018 avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour-Garonne.